



## CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de SOSPEL  
06380

DU MERCREDI 28 JUIN 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Mario LORENZI.

**Présents :** Jean-Mario LORENZI ,Christophe BRUNENGO, Eliane ALBIN, Renaud DETOEUF, Martine FERRERO, David BOUSSEAU ,Christine COSENTINO, Michel POGGI, Nicole RAYBAUT, Martine CHAVONET ,Michel CHAMPOUSSIN, Khédidja OUNIS VANPOUCHE, Laurence GIRAUD, Richard COLSON, Véronique TROCH, Marianne GERMANO ORFAO ,Cyril BLANSCHÉ, Lucas CHAREF, Jean-Pierre PEGLION, Thierry GRIMONT, Brigitte SCOTTO LOMASSÈSE, Christophe DECADI, Eliane CAMOSSETTO MUNOZ

**Procurations :** Livia VERET à Martine FERRERO

**Absent :** Nicolas CROO, Nicolas REY, Jérôme BERETTI

**Secrétaire de Séance :** M. Lucas CHAREF

**Quorum :** 23/27

**1) Convention de financement Sospel Natation Azur avec la Ligue PACA de Natation et la Fondation Charlène de Monaco**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec la Fondation Princesse Charlène de Monaco et la ligue PACA de natation ayant pour objectif de proposer à 400 scolaires de la commune et des communes environnantes d'apprendre à nager en toute sécurité.

Coût : 60 300 € financé pour un montant de 16 000 € par la fondation Princesse Charlène de Monaco

Vote : Unanimité

**2) Modification compte administratif 2022**

Par courrier en date du 30 Mai 2023, la préfecture a émis des observations concernant le compte administratif 2022 présentant des déséquilibres au niveau des chapitres d'ordre, en effet une recette d'ordre d'investissement émise à tort au chapitre globalisé 041 est à l'origine de l'erreur. Elle est réaffectée au chapitre 040 sur le compte 2132 permettant la cohérence budgétaire et le rétablissement de l'équilibre.

Vote Unanimité

**3) Lettre d'intention de la commune pour le portage des actions STePRIM CARF**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer une lettre d'intention au nom de la commune pour assurer la maîtrise d'ouvrage des actions relevant de sa compétence et inscrites dans la stratégie territoriale pour la prévention des risques en Montagne à hauteur de 465 000 € HT dont 93 000 € H.T. d'autofinancement.

Vote : Unanimité

**4) Modification de la délibération du 31 Mars 2014 portant sur le régime indemnitaire en vue de mettre en place L'IFSE supplémentaire de régie RIFSEEP**

Le conseil municipal autorise Le Maire à compléter la délibération antérieure portant sur la mise en place du RIFSEEP en instaurant une IFSE régie, le RIFSEEP n'étant pas cumulable avec l'indemnité de responsabilité des régisseurs d'avance et de recettes depuis le 31 décembre 2022.

Vote : Unanimité

**5) Convention avec la CARF : Gestion d'un site de compostage partagé sur le domaine public.**

Le conseil municipal autorise le Maire signer une convention avec la CARF qui définit des modalités de mise en place de site de compostage sur la commune

Vote : 23 votes pour et 1 abstention (M. Thierry GRIMONT)

**6) Extension du périmètre de la réserve internationale du ciel étoilé « Alpes Azur Mercantour »**

Le conseil municipal accepte de soutenir la communauté de communes Alpes d'azur, le parc national du Mercantour et le parc régional des Préalpes d'Azur pour l'extension de la réserve internationale de ciel étoilé (RICE) et s'engage à la préservation de la qualité du ciel et la l'environnement nocturne du territoire de la RICE

Vote : Unanimité

**7) Budget 2023- Décision modificative (DM1)**

Le Conseil municipal approuve la création de l'opération d'investissement sur le budget communal pour la rénovation de la chapelle Ste Madeleine.

Le point concernant le vote du règlement intérieur pour le personnel communal a été retiré de l'ordre du jour, reporté pour un prochain conseil

Le secrétaire de séance

